

# DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE



UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON I

## Guide Pédagogique

*Maitres de Stage Universitaires –  
Enseignants Cliniciens Ambulatoires*

**STAGES**

**AMBULATOIRES**

**EN MEDECINE GENERALE**

# LE DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES DE MEDECINE GENERALE

Le décret 2001-64 du 19 JANVIER 2001 Indique que les internes nommés depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 2004 ont un troisième cycle de formation à la médecine générale de 3 ans avec 4 stages obligatoires : urgences, mère enfant, médecine polyvalente et stage chez le praticien et parmi les deux semestres libres, un peut être effectué en ambulatoire.

**Le DES (diplôme d'études spécialisées) de médecine générale est sous la responsabilité du coordonnateur régional et interrégional.**

Le Département de médecine Générale de l'Université Claude Bernard de LYON et le Collège des Généralistes Enseignants & Maîtres de stage, proposent aux étudiants un programme avec une **maquette obligatoire** :

1. Les **stages hospitaliers** : Urgences – Médecine polyvalente –
2. **Le stage chez le praticien niveau 1**
3. **Le Pole mère enfant** : stage hospitalier (Gynécologie ou Pédiatrie) ou stage ambulatoire (en médecine générale, PMI, CPEF)
4. 2 stages libres selon le projet professionnel dont **Le stage chez le praticien niveau 2** ou stage ambulatoire supervisé en soins primaires SASPAS

Et un **enseignement obligatoire** (200 heures) (Cf. annexe 1) :

1. Le tutorat (cf. annexe 2)
2. 2 séminaires obligatoires en 1<sup>er</sup> semestre
3. 3 séminaires d'une journée, et 2 ateliers d'1/2 journée
4. 9 journées d'études couplées au stage chez le praticien,
5. 6 soirées de FMC
6. La réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche en fin de stage chez le praticien niveau 1

L'interne valide son DES devant un jury, en présentant un **document de synthèse** d'acquisition des compétences (1), validé préalablement par le tuteur. Pour soutenir son DES, Il doit avoir validé les 6 stages et l'enseignement.

# LE STAGE en MEDECINE GENERALE – NIVEAU 1

Référence : **Guide pratique du MSU ECA – Volume 1** disponible sur le site [www.cnge.fr](http://www.cnge.fr) (nécessité d’être à jour de sa cotisation).

## **CADRE REGLEMENTAIRE DU STAGE**

Contenu de la **CHARTRE** et les engagements de l’ECA - MSU (cf. **Annexe 3**)

**FORMATION A LA MAITRISE DE STAGE** (séminaires DPC, calendrier et modalités consultables sur les sites [www.cnge.fr](http://www.cnge.fr) ou [www.clge.fr](http://www.clge.fr))

### **ELEMENTS ADMINISTRATIFS :**

- Le MSU ECA doit informer son assurance professionnelle de la présence d’un interne dans son cabinet.
- L’interne doit prendre une assurance responsabilité civile et professionnelle qui l’assurera en cas de dommages causés aux patients ou au MSU ECA.
- En cas d’ACCIDENT DE TRAVAIL OU DE TRAJET, l’interne étant salarié du C.H.U., il sera couvert par le régime accident du travail.
- En cas d’ABSENCE INJUSTIFIEE de l’interne vous devez prévenir :
  - o les Hospices Civils de Lyon
    - ➔ Direction des Affaires Médicales  
Service de la Gestion des Internes en Médecine  
3, quai des célestins BP 2251  
69229 LYON CEDEX 02
  - o le Service commun de scolarité
    - ➔ Université Claude Bernard - Domaine Rockefeller  
8, avenue Rockefeller  
69373 LYON CEDEX 08  
Tél. : 04 78 77 70 00 Fax : 04 78 77 71 58
- En cas de problèmes ou de DIFFICULTES AVEC L’INTERNE tout au long du stage, les ECA-MSU doivent en faire-part aux responsables du DMG (coordonnateur du DES, directeur) en appelant le secrétariat 04 78 77 72 86.
- Pendant le stage en médecine Générale, les internes qui le souhaitent peuvent prendre des gardes dans les hôpitaux, à la condition que cela ne perturbe pas leur stage. L’autorisation des ECA-MSU est requise, et le nombre de gardes est limité à 4 par mois.

- Rémunération du MSU-ECA : honoraires pédagogiques versés par l'université. L'interne est salarié par les HCL.

## **ORGANISATION DU STAGE**

### **1. Les horaires**

Sur les 11 demi-journées de travail hebdomadaire (textes légaux), l'interne a 1 journée d'enseignement et ½ journée pour sa formation personnelle (recherche bibliographique, thèse, mémoire, écriture clinique ...). L'interne travaillera donc 8 demi-journées par semaine au cabinet des médecins généralistes (MG).

Pour l'université de Lyon c'est le **Mardi** qui a été retenu pour les enseignements durant ce stage et les journées sur d'autres lieux (PMI, médecine scolaire, médecine du travail, sécurité sociale...)

**Vous n'êtes pas tenu d'accepter les absences pour d'autres formations. En particulier DIU, cours de DESC, autres séminaires n'ouvrent pas automatiquement droit à des absences répétées.**

**Temps de travail :** une journée de 8 heures de travail semble une bonne moyenne pour laisser du temps pour le travail personnel de l'interne. L'apprentissage ne se résout pas à consulter des patients mais aussi à réfléchir pendant l'action, après l'action, à aller chercher des éléments de réponses afin de constituer des dossiers sur les manques repérés lors des supervisions directes. Le stage en médecine ambulatoire est lourd et l'interne doit faire des recherches sur les questions qu'il se pose quotidiennement au cabinet. Sur le plan pédagogique il n'est pas nécessaire que l'interne effectue l'ensemble de la journée de travail du MSU. Une journée standard de travail de l'interne pourrait se concevoir de 8h30 à 17h30.

### **2. Les congés**

L'interne salarié a droit à 2 ou 3 semaines de congés payés chaque semestre. L'idéal est qu'il les prenne en même temps que l'un de ses maîtres de stage. Une demande de congé doit être adressée aux HCL avec l'accord des Maîtres de stage. En aucun cas il ne faut accepter que les 5 semaines soient prises sur le stage (*pages 24 et 25 Guide MSU Tome 1*)

### **3. Les autres terrains de stage**

Le décret prévoit que les étudiants iront en stage en PMI, en médecine scolaire, en dispensaire ou en centre de santé et à la sécurité sociale. Nous avons ajouté à cette liste une journée sur différents sites : les services d'hospitalisation à domicile...

En dehors des lieux ci-dessus, vous pouvez emmener votre interne, dans tous les endroits où vous intervenez : maison de retraite, planning familial, centre de médecine sportive, prison etc. Il est possible de leur faire découvrir en ½ journée la pharmacie, le laboratoire local, le métier des paramédicaux etc., ce temps étant pris sur le temps de stage à votre cabinet.

#### 4. Le fonctionnement des MSU ECA

- ✓ Nous avons choisi de privilégier la formule : un interne pour deux MSU ECA. **Il y a toujours un responsable de binôme, choisi par le groupe, qui doit coordonner les éléments logistiques (réunions, informations, etc..) cela est laissé à votre choix.**
- ✓ **Le remplacement est interdit et illégal pendant ce stage.** Si l'organisation le permet et si l'interne se sent capable (attention certains sont en semestre 2 ou 3) il peut réaliser des actes en responsabilité sur une ou deux journées consécutives à condition que vous soyez joignable ou qu'un MSU ECA proche soit joignable, et qu'une supervision indirecte soit réalisée.

Autres questions possibles : **cf. Guide 1 pages 20 >43**

## **CADRE PEDAGOGIQUE**

---

### **Procédures et méthodes pédagogiques**

Ce stage se déroule schématiquement en trois phases **(Cf. Guide 1 pages 59 > 71)** :

- ◇ une **phase d'observation active** : le MSU-ECA a un rôle de modèle explicite de ses compétences.
- ◇ une **phase de supervision directe** : l'interne réalise une partie ou l'ensemble de la consultation, le MSU- ECA observe et évalue l'interne avec une rétroaction de la performance.
- ◇ une **phase de supervision indirecte** : l'interne réalise la consultation seul, le MSU-ECA étant joignable en cas d'urgence, le MSU-ECA évalue l'interne avec une rétroaction sur une narration de sa performance. L'interne ne peut réaliser que 3 actes par jour en moyenne, soit sur un semestre 250 à 300 actes maximum. Par conséquent, il est impensable de voir un interne de niveau 1 consulter seul en autonomie de 8h à 19h avec des rendez-vous tous les quarts d'heure.

La **durée de ces phases** est modulable en fonction de ce que le MSU-ECA évalue des capacités de l'étudiant ; ces phases sont intriquées tout au long du semestre. Il est nécessaire d'utiliser des outils d'évaluation pour mesurer la progression de l'interne et pour l'aider à passer d'une phase à l'autre, sur des critères objectifs **(cf. annexe 4)**

Les outils :

- grille de supervision directe et indirecte
- le journal de bord
- le récit de situation complexe authentique

## **Evaluation, validation, certification**

**Evaluation formative** tout au long du semestre.

3 RV pédagogiques sont nécessaires pendant le stage pour évaluer la progression de l'interne.

- 1<sup>er</sup> RV (interne et les 2 MSU) permet de formaliser les compétences, capacités, habiletés que l'interne veut acquérir pendant ce stage (programme de formation).
- 2<sup>ème</sup> RV (idem) permet de faire un point à mi parcours.
- 3<sup>ème</sup> RV (idem) a pour objectif de valider les compétences, capacités, habiletés acquises (selon le programme de formation initial) et celles à améliorer.

Une **fiche d'évaluation administrative qui permet la validation du stage**, est à remplir (cf. **annexe 5**) lors du dernier RV. Ne pas valider un stage à un interne d'un niveau insuffisant, peut lui laisser plus de temps pour progresser.

La rédaction d'un mémoire d'initiation à la recherche, **sous la direction du MSU ECA**, sur un thème de médecine générale, **est obligatoire** pendant le stage (des formations à la direction de mémoire sont proposées chaque année par le CLGE)

### **Le port-folio (ou carnet de bord)**

Ce classeur appartient à l'interne et c'est à lui de le remplir. Il est l'outil principal de la certification du DES de l'interne.

Ce carnet de bord permet :

- ✓ de noter les objectifs de formation de ses stages : ce qu'il désire apprendre et ce que vous pouvez lui apprendre durant le stage dans votre cabinet.
- ✓ d'y insérer les évaluations de stage, les comptes rendus de supervision....
- ✓ de suivre sa progression et ses découvertes
- ✓ de conserver les traces d'apprentissage tout au long du cursus qui serviront à l'évaluation de sa progression et de ses compétences.

## Le stage « *Pôle mère enfant chez le praticien* »

Il s'agit de la prise en charge en médecine générale de la femme et de l'enfant.

Profil du MSU ECA d'un PMEA :

- avoir une patientèle adaptée (cf. documents Reflets, RIAP, TSAP...)
- privilégier et développer les situations authentiques concernant la femme, l'enfant et l'adolescent (exemples consultation de l'adolescent venant pour un certificat, la demande de contraception, le suivi de grossesse, l'enfant toujours malade etc.)

1. Déroulement logistique et pédagogique du stage : identique à celui stage ambulatoire niveau 1.

2. Les particularités liées à ce stage

Formations et terrains de stage

- ✓ participation à une **activité en PMI, planning, médecine scolaire** dans des lieux qui peuvent différer selon le stage.
- ✓ la **formation théorique** : 2 journées d'étude pédiatrie, 1 journée ado et 2 journées femme (si stage niveau 1 non réalisé)

De manière optionnelle

- ✓ des formations de **DPC** sur la prise en charge de l'enfant et de la femme
- ✓ une activité de **gardes** en pédiatrie et en gynéco- obstétrique

Activités de l'interne

- ✓ **Journal de bord** de l'activité spécifique au stage (*cf annexe 4*).
- ✓ **Ecritures cliniques** en fonction de la pathologie rencontrée et des recherches faites par l'interne.

# LE STAGE en MEDECINE GENERALE – NIVEAU 2

Référence : **Guide pratique du MSU ECA – Volume 2** disponible sur le site [www.cnge.fr](http://www.cnge.fr) (nécessité d'être à jour de sa cotisation).

## CADRE REGLEMENTAIRE DU STAGE (cf. page 3 document)

Ce semestre de formation en MG doit être réalisé en 3<sup>ème</sup> année de DES, c'est-à-dire en 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> semestre.

L'interne est statutairement en activité 11 demi-journées par semaine dont 2 consacrées à sa formation universitaire (temps de présence réglementaire de l'interne sur les lieux de stage : 9 demi-journées administratives par semaine).

L'interne a 3 journées de stage chez 3 MSU ECA différents. L'interne doit idéalement réaliser 6 à 8 actes par demi-journée en autonomie, soit 1200 actes en moyenne au cours du stage (900 minimum, 1500 maximum). Les honoraires générés par l'interne sont perçus en totalité par le MSU ECA. Pour les visites à domicile, lorsque l'interne utilise son véhicule personnel assuré à cet effet, le MSU ECA doit reverser à l'étudiant, les 10€ de MD ou des indemnités kilométriques.

Les 3 autres demi-journées sont réalisées hors cabinet, selon le projet professionnel de l'interne. Les autres lieux de stage possibles :

- ✓ **Le stage hospitalier est déconseillé** sauf pour acquérir une compétence précise et donc sur un temps limité. Les MSU ECA doivent vérifier les objectifs que l'interne veut acquérir et ensuite l'acquisition de cette compétence utile à l'exercice ambulatoire.
- ✓ **Les lieux tels PMI, PLANNING, santé scolaire, CMP** qui reçoivent nos étudiants doivent pouvoir compter sur des internes, chaque semestre. Le responsable semestriel du SASPAS a pour mission de veiller au bon fonctionnement de ces stages (rencontrer les responsables, vérifier le travail effectif de l'interne....)

2 demi-journées sont réservées à la formation universitaire :

- ✓ Travail de thèse, recherche personnelle et écriture clinique
- ✓ Rencontres tutorat
- ✓ Séminaires

Les vacances doivent être déclarées : 30 jours ouvrables par an, 15 jours ouvrables par semestre ambulatoire. (Cf. guide MSU ECA vol.2 page 16 > 24)



## CADRE ORGANISATIONNEL DU STAGE

---

Le MSU ECA a acquis une expérience en maîtrise de stage niveau 1, il s'engage à conserver un interne de niveau 1 ou PMEA et s'est formé spécifiquement pour ce type de stage.

Le MSU ECA est joignable à tout moment, laisse l'interne exercer un jour par semaine en autonomie supervisée. Il doit évaluer tout le travail réalisé, valider le stage, et organiser son temps pour assurer une « *redevance pédagogique* », c'est-à-dire, une autre activité pédagogique pour le DMG (MSU de niveau 1 ou PMEA, externe, tuteur, participation à l'enseignement, direction de thèse, jury de mémoire, jury de DES...)

Le MSU ECA assure une supervision indirecte systématique et régulière et l'évaluation des traces écrites d'apprentissage réalisées pendant le stage.

En fonction de l'évaluation et de l'autoévaluation durant toute la durée du stage, le MSU ECA remplit à la fin de celui-ci, une grille d'avis de validation fournie par le DMG. . (Cf. guide MSU ECA vol.2 page 26 > 40)

### Modalités du choix

De par la spécificité du terrain de stage en exercice libéral, l'organisation des flux doit garantir une affectation pérenne d'internes MSU ECA de SASPAS : les postes doivent donc être obligatoirement pourvus lors de chaque choix.

Il doit être possible pour l'interne de faire son SASPAS dans une autre région en fonction de son projet professionnel.

### Remplacements

Actuellement il faut avoir validé 3 stages dont le stage chez le praticien, avant de pouvoir effectuer un remplacement. **Cependant les remplacements sur les lieux du SASPAS ne sont pas recommandés pendant la durée du stage.**

## CADRE PEDAGOGIQUE DU STAGE

---

**La supervision indirecte systématique** a une double fonction :

- Fonction pédagogique (évaluer la démarche décisionnelle diagnostique et thérapeutique de l'interne)
- Assurer la sécurité des patients dont est responsable le MSU ECA en poste.

Il est nécessaire d'organiser la supervision indirecte en la programmant de façon régulière et systématique, et donc en prévoyant à l'avance des plages horaires.

**L'écriture clinique** consiste à écrire une démarche réflexive sur une pratique réellement vécue, elle est considérée comme un moyen au service de la construction des apprentissages car « *elle permet d'appréhender des situations singulières, complexes et uniques* »

(Cifali,1998). Les étudiants devront réaliser **3 écritures cliniques** au cours du semestre, à partir de rencontres d'échanges de pratiques en présence des MSU ECA.

**Un congrès** organisé à la faculté à la fin du semestre permet à chaque interne de présenter à ses pairs un point important pour sa pratique, qu'il a découvert pendant le stage,

**Le journal de bord** est un recueil des faits importants d'ordre professionnel qui se sont déroulés durant le stage, c'est une des modalités de l'écriture clinique.

**Le Récit de Situation Complexe Authentique (RSCA)** est l'une des formes les plus abouties de l'écriture clinique qui combine l'expression de l'intimité professionnelle et l'analyse de la complexité des situations cliniques rencontrées.

(Cf. guide MSU ECA vol.2 page 42 > 70)

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

---

Le stage ambulatoire niveau 1 n'est pas suffisamment long pour permettre à l'interne d'acquérir le niveau nécessaire de compétence pour exercer la médecine générale.

Les objectifs pédagogiques de ce semestre sont surtout centrés sur le suivi au long cours des patients, la démarche décisionnelle spécifique, les capacités réflexives, ainsi que l'organisation de la structure des soins.

La mise en autonomie de l'interne favorise la prise de décision autonome. Lors des supervisions, l'analyse critique de ces décisions améliore la démarche décisionnelle centrée sur le patient.

(Cf. guide MSU ECA vol.2 page 71 > 84)

- .

.

.

### 1 - DEROULEMENT du STAGE

Les stages d'externat durent 3 mois mi-temps pour Lyon Sud ou 6 semaines plein temps pour Lyon Est (8 semaines en été)

Le choix des postes d'externes a lieu une seule fois, pour toute l'année universitaire à Lyon Sud et 2 fois à Lyon Est ; 1<sup>er</sup> choix pour Automne – Hiver – Printemps et 2<sup>ème</sup> choix pour l'été.

L'UFR Lyon Sud transmet aux MSU ECA dès le lendemain du choix, la liste des externes avec leurs lieux de stage, au responsable du département par courriel.

L'UFR Lyon Est transmet par courriel la fiche de l'étudiant avant le début de stage et en fin de stage, la fiche d'évaluation en ligne.

Les externes contactent les MSU ECA pour organiser la première rencontre.

**Première rencontre préalable externe/MSU:** elle peut se dérouler avant le début du stage sinon prévoir un moment le premier jour afin de :

-Présenter le cabinet, les horaires, la place de l'externe et remettre la grille «*autoévaluation guide externes*» et la leur faire compléter (cf. **annexe 6**)

- Faire le point du cursus antérieur à ce stage

- Travailler ensuite sur un certain nombre d'objectifs précis choisis par l'enseignant et l'enseigné suivant les besoins de chacun (Par ex. l'examen des tympans, l'auscultation cardiaque, l'examen des articulations, les poly pathologies....)

### Déroulement du stage.

Les externes participent à l'entretien de début de consultation et à l'examen clinique des patients aux côtés du MSU ECA. Ils ne doivent pas effectuer d'actes médicaux en responsabilité propre (c'est-à-dire seul du début à la fin sans que Le MSU ECA ait revu le patient), mais celui-ci peut leur faire exécuter les gestes de son choix en supervision directe.

Les objectifs pédagogiques sont orientés vers la découverte de l'exercice ambulatoire et des caractéristiques de la spécialité (**voir Annexe 7** concernant la définition européenne de la médecine générale – médecine de famille de la WONCA) et surtout la démarche clinique, la prévalence des pathologies, l'apprentissage de gestes techniques courants.

**Les axes principaux d'apprentissage de ce stage** sont :

1. La sémiologie du sujet "normal" : de nombreux patients, toutes catégories d'âges confondues, consultent pour des problèmes autres que « la maladie ». Ces rencontres sont l'occasion de se confronter avec « l'homme sain ».
2. La sémiologie appliquée aux pathologies fréquentes en soins primaires et aux stades précoces des maladies
3. Les spécificités de l'exercice ambulatoire de la médecine générale

**Les objectifs principaux de ce stage sont :**

- Découvrir l'exercice des soins primaires en assistant et participant aux consultations effectuées par le maître de stage au cabinet médical comme au domicile du patient, sous réserve du consentement éclairé du patient.
- S'initier à la communication médicale : entendre et analyser les demandes du patient, développer une relation empathique et communiquer avec l'entourage du patient. L'attention des étudiants sera particulièrement attirée sur les notions de proxémique, sur la bonne distance patient / médecin et sur les spécificités liées au fait que le patient qui consulte est « un homme debout ». En médecine ambulatoire, le patient consulte à sa convenance, il se rend chez le médecin ou le fait venir chez lui, dans son environnement habituel. La relation est de ce fait profondément différente de celle qui s'établit avec le patient hospitalisé que l'on pourrait qualifier « d'homme couché ».
- Appréhender les problèmes de santé dans une approche globale centrée sur le patient (champ biomédical, psychoaffectif, social). Adapter l'approche et le déroulé de la consultation au rythme du patient.

### **Fin de stage**

Remplir de nouveau la grille «*autoévaluation guide externes*» et l'utiliser avec l'externe pour la validation.

## **2 – ATELIERS INTEGRES**

Les externes assistent obligatoirement en début et fin de stage à des ateliers intégrés : ateliers de gestes, groupes de parole ou autres.

Ces ateliers ont lieu dans les locaux de la faculté de médecine de Lyon.

**Chaque MSU ECA doit assurer une séance d'Atelier Intégré (AI) par année.**

Le contenu et le déroulé pédagogique de ces AI est à télécharger sur le site ([www.clge.fr](http://www.clge.fr) , rubrique « 2<sup>me</sup> cycle », sous rubrique « externat »).

Les séances d'AI externes sont réparties la première semaine du stage (mardi- mercredi – jeudi et vendredi) et concernent les ateliers d'apprentissage.

Le dernier vendredi du stage, *pour l'atelier d'évaluation*, est consacré à l'AI « *Ecriture Clinique – Documentation clinique et Groupe de paroles* » .

Les ateliers de gestes pratiques, notamment articulaires, toucher et peau, nécessitent que les étudiants viennent avec des vêtements permettant de s'entre examiner (short, maillot sans manche etc.).

Le matériel pour les ateliers de gestes, se trouve dans les locaux du département :

- Escalier A, Etage 2, Laboratoire de thérapeutique (clef au DMG)
- Il est indispensable que chacun veille à ce qu'il ne manque rien dans les « boîtes » de matériel. ***Merci de laisser au DMG une liste des outils manquants (piles usées, embouts d'otoscopes etc.) afin que nous puissions assurer le réapprovisionnement.***

Les lieux d'enseignement figurent sur le site [www.clge.fr](http://www.clge.fr) et sont envoyés par mail au fur et à mesure. Ils sont aussi affichés devant le bureau du DMG : Escalier C, Etage 1  
Feuille de présence à faire signer et à laisser au département.

### 3 - EVALUATION

A réaliser avec la fiche d'auto évaluation : elle permet de faire le point des compétences acquises pendant le stage, mais ne conditionne pas la validation. Elle doit se faire avec l'externe et soit avec tous les MSU ECA, soit avec chacun des MSU ECA si la logistique est difficile.

La fiche d'auto évaluation est disponible en ligne : le lien est adressé par mail par le secrétariat du 2<sup>o</sup> cycle.

### 4 – VALIDATION

#### Présence des externes et leurs obligations

**Droit aux Congés** : selon les textes, les externes ont droit à 30 jours ouvrables de congés par **année universitaire** (soit au maximum, 2 semaines / trimestre). Le samedi est compté comme un jour ouvrable et les externes **peuvent** donc venir en stage.

Pour valider leurs trimestres d'externat, ils doivent avoir effectué deux mois et demi de stage.

En été, le nombre de demi-journées de stage est le même.

Lors des périodes d'examens\* : adapter la présence des externes avec bienveillance et récupération ensuite. Les dates des épreuves varient selon les UFR.

- début janvier : environ deux semaines,
- mai : il y a des examens pratiquement tout le mois, mais seulement quelques jours pour chaque étudiant.

#### Présence en cabinet

- Trente six (36) demi journées de 3h30 constituent la base du stage, mais jusqu'à 6 absences sont acceptées (examen ou congés annuels).

- Ces 36 demi-journées sont réparties entre les différents MSU , et organisées en fonction de l'emploi du temps du MSU ECA et de l'externe : matinées, après midis, journées complètes ...une « *longue journée de médecin généraliste* » vaut plus que deux fois 3h30. La répartition des journées de stage pratique est à décider et négocier entre les MSU ECA et l'externe en fonction des contraintes d'enseignement des externes (conférences, cours obligatoires) et des disponibilités des MSU.

**Attention** : si un externe a des absences répétées, il faut prévenir **très rapidement** l'UFR concernée et le responsable pédagogique de l'UFR sans attendre la fin du stage.

**Présence aux AI** : elle est obligatoire. Il y a 5 jours d'AI.

## 6 - RECUPERATION des LISTES de PRESENCES et des VALIDATIONS FINALES

En fin de stage, *la Grille d'évaluation de l'externe doit être adressée à l'UFR et la Grille d'évaluation du lieu de stage sera adressée au Département.*

### Pôle EST

**Sarah RABEHI**

Gestion des Stages Hospitaliers et de Médecine Générale.

**UFR de médecine Lyon-Est**

8 Avenue Rockefeller 69373 LYON CEDEX 08

04.78.78.56.55

[sarah.rabehi@univ-lyon1.fr](mailto:sarah.rabehi@univ-lyon1.fr)

[stages.hospitaliers@univ-lyon1.fr](mailto:stages.hospitaliers@univ-lyon1.fr)

### Pôle SUD

**Barbara GIL,**

*Responsable des Stages.*

**Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud-Charles Mérieux**

*B.P. 12*

*69921 Oullins Cedex*

*Tél. : 04 26 23 59 64*

*Fax. : 04 26 23 59 01*

### Responsables au DMG :

**Pôle EST** Responsable pédagogique :

Docteur Xavier Lainé [xlaine@orange.fr](mailto:xlaine@orange.fr)

**Pôle SUD** Responsable pédagogique :

Professeur Pierre Girier [pierre@drgirier.com](mailto:pierre@drgirier.com)

### **Annexe 6 (outils de l'externat)**

## FORMATION PEDAGOGIQUE DES MSU

Chaque année sont organisés en région les séminaires à la pédagogie, séminaires DPC durant 2 jours présentiels :

- ✓ Initiation à la maîtrise de stage
- ✓ Supervision directe en maîtrise de stage
- ✓ Supervision indirecte en maîtrise de stage
- ✓ SASPAS : supervision du futur médecin généraliste en stage ambulatoire
- ✓ Améliorer ma pratique d'enseignant clinicien ambulatoire maître de stage
- ✓ Encadrement des externes en médecine générale
- ✓ Tutorat en 3<sup>ème</sup> cycle
- ✓ Diriger un mémoire (non DPC)

	MSU EXTERNE	MSU INTERNE NIV 1	MSU INTERNE NIV2
INITIATION A LA MAITRISE DE STAGE	+	+	+
AMELIORER MA PRATIQUE DE MSU	+	+	+
ENCADREMENT DES EXTERNES	+		
SUPERVISION DIRECTE		+	+
SUPERVISION INDIRECTE		+	+
SASPAS			+
DIRIGER UN MEMOIRE		+	
TUTORAT			+

+ Formations obligatoires pour les MSU d'externes, de niveau 1 ou de niveau 2.

Dates et lieux des séminaires à trouver sur le site [www.clge.fr](http://www.clge.fr) ou [www.cnge.fr](http://www.cnge.fr).

La formation pédagogique étant obligatoire, il faut penser à envoyer au DMG\*, l'attestation de participation au programme de DPC.

*\*Département Médecine Générale  
 Université Claude Bernard - Domaine Rockefeller  
 8, avenue Rockefeller  
 69373 LYON CEDEX 08*